

Procès-verbaux du Conseil de la Ville de Lac-Delage

2017-05

**ASSEMBLÉE ORDINAIRE
TENUE LE 8 MAI 2017
AU BUREAU MUNICIPAL**

SONT PRÉSENTS :

Monsieur Marc Boiteau, conseiller au siège #3
Monsieur Brian Ross, conseiller au siège # 4
Monsieur Bruce Wallace, conseiller au siège #5
Madame Mélanie-Anne Bousquet, conseillère au siège #6

Monsieur Guy Rochette, agira à titre de maire substitut en remplacement de madame Dominique Payette, et présidera l'assemblée et madame Josée Desmeules agit à titre de greffière.

SONT ABSENTS :

Madame Dominique Payette, mairesse
Monsieur Alexandre Morin, conseiller au siège #2

ORDRE DU JOUR :

- 01- Adoption de l'ordre du jour ;
- 02- Nomination de monsieur Guy Rochette, conseiller comme président d'élection pour l'assemblée du 8 mai 2017;
- 03- Adoption du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 10 avril 2017;
- 04- Mot de la mairesse ;
- 05- Mot des conseillers ;
- 06- Gestion administrative :
 - a) Rapport sur les autorisations de dépenses ;
 - b) Comptes à payer;
 - c) Comptes à recevoir;
 - d) Dépôt du rapport trimestriel au 30 avril 2017;
- 07- Mandat services professionnels- analyse développement domiciliaire;
- 08- Acquisition équipements de sonorisation;
- 09- Nomination des membres du comité du jardin communautaire;
- 10- Nomination des membres du comité culturel;
- 11- Nomination des membres du comité de la famille;
- 12- Autorisation de passage pour l'évènement Le MégaRelais 2017;
- 13- Embauche d'un chargé de projet en horticulture urbaine (jardin communautaire) ;
- 14- Mandat à Tetra Tech QI inc. pour mise-à-jour plan d'action concernant l'usine de traitement des eaux usées;

-
- 15- Programmation révisée des travaux dans le cadre de la TECQ 2014-2018;
 - 16- Mandat à l'OBV pour la conformité des gouttières;
 - 17- Paiement décompte progressif no.2-Beaudoin Hurens;
 - 18- Mandat VEOLIA pour inspection par caméra (Des Cimes /du Verger/ Pied-des Pentes);
 - 19- Correspondance ;
 - 20- Varia ;
 - 21- Période de questions ;
 - 22- Levée de l'assemblée.

05-17-01 Adoption de l'ordre du jour

Résolution 2017-053 Il est proposé par conseiller, appuyé par Bruce Wallace, , conseiller, et Marc Boiteau, conseiller, unanimement résolu que soit adopté l'ordre du jour de l'assemblée ordinaire du 8 mai 2017 avec l'ajout du point suivant :

- 2- Nomination de monsieur Guy Rochette comme président de l'assemblée du 8 mai 2017 en remplacement de madame Dominique Payette, mairesse.

05-17-02 Nomination de monsieur Guy Rochette, conseiller, comme président de l'assemblée du 8 mai 2017

Résolution 2017-054 Il est proposé par conseiller, appuyé par Marc Boiteau, conseiller, , et Bruce Wallace, conseiller, unanimement résolu que monsieur Guy Rochette soit nommé comme président de l'assemblée du 8 mai 2017 en remplacement de madame Dominique Payette, mairesse.

05-17-03 Adoption du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 10 avril 2017

Résolution 2017-055 Il est proposé par Marc Boiteau, conseiller, appuyé par Bruce Wallace, conseiller, et unanimement résolu que soit adopté le procès-verbal n° 2017-04 séance ordinaire du 10 avril 2017.

05-17-04 Mot du maire suppléant

- Report des travaux PIQM à l'été 2018;
- États financiers au 31-12-2016 disponible sur le site de la Ville;
- Bacs à jouets;
- Nettoyage des rues fin mai;

05-17-05 Mot des conseillers

- Cinéma d'été (Mélanie-Anne Bousquet)
- Service de gardiennage durant les séances publiques (Mélanie-Anne Bousquet);
- Ouverture du Jardin communautaire et marché public (Bruce Wallace)

05-17-06 Gestion administrative

a) Rapport sur les autorisations de dépenses

Madame Josée Desmeules, directrice générale, dépose la liste des autorisations de dépenses d'avril 2017.

Chaque conseiller a reçu une copie de ce document.

b) Comptes à payer

Résolution 2017-056 ATTENDU QUE les comptes à payer au 8 mai 2017 totalisent un montant de 37 762,23 \$ incluant 11 704,57 \$ pour les salaires ;

ATTENDU QUE chacun des conseillers a reçu une copie de la liste des comptes payables, des factures payées par paiement électronique et des chèques émis sans résolution;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Bruce Wallace, conseiller, et appuyé par Mélanie-Anne Bousquet, conseillère, et unanimement résolu :

QUE la liste des comptes à payer soit acceptée ;

QUE soit autorisé le paiement des comptes payables au 8 mai 2017, et ce, selon les échéances prescrites.

c) Taxes à recevoir

Madame Josée Desmeules, directrice générale, dépose la liste des taxes à recevoir au 8 mai 2017 qui totalisent un montant de 67 990,97 \$.

d) Dépôt du rapport trimestriel au 30 avril 2017

Dépôt du rapport trimestriel au 30 avril 2017 par madame Josée Desmeules, directrice générale.

05-17-07 Mandat services professionnels- analyse développement domiciliaire

Résolution 2017-057 CONSIDÉRANT QUE le promoteur Immeubles des Monts inc. a déposé un projet de lotissement pour un développement domiciliaire conformément aux exigences du nouveau Règlement de contrôle intérimaire (RCI);

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Lac-Delage désire être accompagner pour se doter d'une vision cohérente et mettant de l'avant des principes de gestion durable des eaux pluviales afin de gérer les problèmes à la source;

Procès-verbaux du Conseil de la Ville de Lac-Delage

2017-05

CONSIDÉRANT QU'il s'agit d'une démarche initiée par la Ville en collaboration avec le promoteur;

CONSIDÉRANT QUE la firme ÉcoGestion Solutions a déposé une soumission pour ce mandat au montant maximal de 5 000 \$ plus taxes;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé Marc Boiteau, et appuyé par Bruce Wallace, conseiller, et unanimement résolu :

QUE le conseil municipal mandate ÉcoGestion Solutions à réaliser ce mandat pour une somme maximale de 5 000 \$ plus taxes;

QUE cette somme soit prise à même le surplus accumulé au 31 décembre 2016.

05-17-08 Acquisition équipements de sonorisation

Résolution 2017-058 **CONSIDÉRANT QU'**il y aura sept (7) présentations de films cet été dans le Théâtre du Manoir à tous les mardis soir;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de s'équiper de matériel de sonorisation adéquat et d'un écran;

CONSIDÉRANT QUE l'équipement de sonorisation sera utile aussi pour les activités de la Ville;

CONSIDÉRANT la soumission de Solotech au prix de 1 445 \$ plus taxes pour l'équipement de sonorisation et de 945,60 \$ plus taxes pour l'écran qui sera installée dans le théâtre;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé Mélanie-Anne Bousquet, conseillère, appuyé par Marc Boiteau, conseiller, et unanimement résolu :

QUE le conseil municipal de la Ville de Lac-Delage autorise l'achat de matériel de sonorisation et l'écran pour une somme totale de 2 390,60 \$ plus taxes;

QUE les sommes soient prises à même le surplus accumulé au 31-12-2016;

05-17-09 Nomination des membres du comité du jardin communautaire

Résolution 2017-059 **CONSIDÉRANT QU'**il y a lieu de former le comité du Jardin communautaire afin de s'assurer de la réalisation du projet et de son bon fonctionnement;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Bruce Wallace, conseiller, appuyé par Marc Boiteau, conseiller, et unanimement résolu :

QUE les membres du comité du jardin communautaire ci-dessous soient nommés par le conseil municipal;

Monsieur Bruce Wallace (représentant du conseil municipal) ;
Madame Anne-Marie Brunelle;
Madame Annie Lévesque;
Madame Louise Chenel;
Madame Giancarlo Cesarello;

Madame Isabelle Coulombe;
Monsieur Anselme Poher;

05-17-10 Nomination des membres du comité de la politique culturelle

Résolution 2017-060 **CONSIDÉRANT QU'**il y a lieu de former le comité de la politique culturelle pour l'élaboration de la politique;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Brian Ross, conseiller, appuyé par Mélanie-Anne Bousquet, conseillère et unanimement résolu :

QUE les membres du comité de la politique culturelle ci-dessous soient nommés par le conseil municipal :

Monsieur Brian Ross (représentant du conseil municipal) ;
Monsieur Jacques Genest;
Monsieur Charles Breton Demeule;
Monsieur Claudel Huot;
Monsieur Réal Privé;
Monsieur Yvon Rodrigue;

05-17-11 Nomination des membres du comité de la politique familiale

Résolution 2017-061 **CONSIDÉRANT QU'**il y a lieu de former le comité de la politique familiale pour l'élaboration de la politique;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mélanie-Anne Bousquet, conseillère, appuyé par Marc Boiteau, et unanimement résolu :

QUE les membres du comité de la politique familiale ci-dessous soient nommés par le conseil municipal :

Madame Mélanie-Anne Bousquet (représentante du conseil municipal);
Monsieur Alexandre Poupart;
Madame Jannys Landry;
Madame Caroline Jacques;
Madame Marie-France Robitaille;
Madame Ann-Catherine Brisson;

05-17-12 Autorisation de passage pour l'évènement Le MégaRelais 2017

Résolution 2017-062 **CONSIDÉRANT** la demande d'autorisation de passage pour le MégaRelais Madame Labriski les 16 et 17 septembre 2017 pour une course à pied longue distance en équipe (du Mont-Saint-Anne au Domaine Catarauqui);

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mélanie-Anne Bousquet, conseillère, appuyé par Marc Boiteau, conseiller, et unanimement résolu;

QUE le conseil autorise le passage dans les rues de la Ville de Lac-Delage pour cet évènement les 16 et 17 septembre 2017.

05-17-13 Embauche d'un horticulteur (trice) urbain- chargé de projet

Résolution 2017-063

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Lac-Delage a obtenu une aide financière dans le cadre du Programme Carrière-Été pour l'embauche d'un chargé de projet en horticulture urbaine pour la réalisation du projet de jardin communautaire;

CONSIDÉRANT QUE l'offre d'emploi a paru sur le Service de placement de l'Université Laval;

CONSIDÉRANT QUE nous avons reçu deux curriculums vitae et qu'une seule personne a été reçue en entrevue;

CONSIDÉRANT QUE madame Claudia Gamache possède les qualifications pour occuper le poste;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Bruce Wallace, conseiller, appuyé par Mélanie-Anne Bousquet, conseillère, et unanimement résolu;

QUE le conseil autorise l'embauche de madame Claudia Gamache pour une durée de 8 semaines à raison de 35 heures/semaine à 17,50 \$/heure à titre de chargé de projet en horticulture urbaine à compter du mercredi 15 mai 2017.

05-17-14 Mandat à Tetra Tech QI inc.

Résolution 2017-064

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de donner un mandat à Tetra Tech QI inc. pour produire un rapport justifiant le transfert des sommes du Programme TECQ-2014-2018 réservées pour la mise-aux-normes de l'usine de traitement des eaux usées (réduction du phosphore) pour régler les problèmes d'infiltration d'eau majeure dans les égouts;

CONSIDÉRANT QUE nous devons optimiser et mieux définir les activités requises pour ces interventions;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Marc Boiteau, conseiller, appuyé par Mélanie-Anne Bousquet, conseillère, et unanimement résolu;

QUE le conseil municipal mandate Tetra Tech QI inc. pour de l'assistance technique dans le cadre de ce dossier et de contacter la personne responsable de votre dossier au MAMOT de façon à bien identifier et évaluer les activités nécessaires à la modification de votre programmation.

Que ce mandat soit puisé à même le budget au poste 02-414-00-411 pour un montant ne dépassant pas 2 000 \$ plus taxes.

05-17-15 Programmation révisée des travaux dans le cadre de la TECQ 2014- 2018

Résolution 2017-065 ATTENDU QUE le projet de mise aux normes de l'usine de traitement des eaux usées (réduction du phosphore) avait été soumis dans la programmation du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) et qu'il y a lieu de soumettre une programmation des travaux révisés pour que les problèmes d'infiltration majeures soient corrigés avant d'investir des sommes importantes pour la réduction du phosphore s'il y a lieu;

Procès-verbaux du Conseil de la Ville de Lac-Delage

2017-05

ATTENDU QUE la municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014 à 2018;

ATTENDU QUE la municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

IL EST RÉSOLU QUE la municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle ;

IL EST RÉSOLU QUE la municipalité s'engage à utiliser l'enveloppe de la prochaine TECQ pour réaliser les travaux de mise-aux-normes des étangs, à moins que la municipalité fasse la démonstration, à la satisfaction du MDDELCC, qu'elle respecte l'exigence de rejet en phosphore de ses eaux usées d'origine domestique.

IL EST RÉSOLU QUE la municipalité atteste par la présente résolution que la programmation de travaux ci-jointe, comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions de dépenses des travaux admissibles jusqu'au 31 mars prochain.

IL EST RÉSOLU QUE la municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2014-2018 ;

IL EST RÉSOLU QUE la municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du Territoire de la programmation révisée de travaux jointe à la présente et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une autre lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire ;

IL EST RÉSOLU QUE la municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à 28 \$ par habitant par année, soit un total de 140 \$ par habitant pour l'ensemble des cinq années du programme ;

IL EST RÉSOLU QUE la municipalité s'engage à informer le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux révisée approuvée par la présente résolution ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Bruce Wallace, conseiller, appuyé par Mélanie-Anne Bousquet, conseillère, et unanimement résolu ;

QUE le conseil autorise la programmation révisée du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ).

05-17-16 Mandat à l'Organisme des Bassins Versants (OBV) pour la conformité des gouttières

Résolution 2017-066

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de visiter les 67 résidences répertoriées dans la Ville afin que les gouttières des bâtiments ne soient pas rejetées dans les conduites d'égouts pour limiter le traitement des eaux de pluie à l'usine;

CONSIDÉRANT QUE ce mandat s'inscrit dans les mesures de réduction de la quantité d'eau traité à l'usine;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Brian Ross, conseiller, appuyé par Bruce Wallace, conseiller, et unanimement résolu;

QUE le conseil municipal octroi le mandat à l'OBV pour la conformité des gouttières des bâtiments pour une somme de 2 900 \$ taxes incluses.

Que ces sommes soient prises à même le surplus accumulés au 31-12-2016.

05-17-17 Paiement décompte progressif no.2-Beaudoin Hurens

Résolution 2017-067

CONSIDÉRANT la demande de paiement no. 2 de Beaudoin Hurens au montant de 7 013,48 \$ pour les plans et devis des travaux d'aqueduc et d'égout;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Brian Ross, conseiller, appuyé par Bruce Wallace, conseiller, et unanimement résolu;

QUE le conseil municipal autorise le paiement de la facture à Beaudoin Hurens au montant de 7 013,48 \$ taxes incluses;

Que ces sommes soient prises à même le règlement d'emprunt no. E-2016-02.

05-17-18 Mandat VEOLIA pour inspection par caméra (Des Cimes /du Verger/ Pied-des Pentes

Résolution 2017-068

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de faire faire une inspection par caméra dans trois (3) secteurs de la Ville où il y a des problématiques d'infiltration

CONSIDÉRANT la soumission de VEOLIA pour un montant ne dépassant pas la somme de 1 600 \$ taxes incluses pour les trois secteurs;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Bruce Wallace, conseiller, appuyé par Marc Boiteau, conseiller, et unanimement résolu;

QUE le conseil municipal octroi le mandat à Véolia pour une somme ne dépassant pas 1 600 \$ taxes incluses.

Que ces sommes soient prises à même le poste budgétaire 02-415-00-411,

Procès-verbaux du Conseil de la Ville de Lac-Delage

2017-05

05-17-19 Correspondance

05-17-20 Varia

05-17-19 Période de questions

05-17-22 Levée de l'assemblée

Résolution 2017-069

Il est proposé par monsieur Mélanie-Anne Bousquet, conseillère, appuyé par Marc Boiteau, conseiller et unanimement résolu de lever la présente assemblée à 20h44.

Guy Rochette, Maire suppléant

Josée Desmeules, directrice générale